

Placards » Placards anciens Agriculture, industrie, commerce Travail Métiers

[Ordonnance portant défense à tous traiteurs, taverniers et cabaretiers d'acheter aucune denrée soit sur place, en rue ou dans leurs maisons ni de se trouver sur les marchés qu'après neuves heures du matin en été et dix en hiver] / La chambre du conseil de ville. • 1682

[Open in Bach](#)

Date de l'unité documentaire 1682

Collation

1 estampe (placard)

Dimensions

43 × 33 cm (image)

Noir et blanc ou couleur

en noir

Statut juridique

Archives publiques

Notes ISBD

Document daté du 28 septembre 1682.

Note en bas de page manuscrite.

Identique au document 14 Fi 858.

Descripteurs

Grand domaine de recherche : Collections iconographiques

Mot matière thésaurus : affichage

Typologie documentaire : affiche

Cotes extrêmes : 14 Fi 857